# Convocation du Conseil Municipal en session ordinaire Lundi 9 janvier 2023 à 19 heures 00.

## Compte-rendu sommaire

**Présents**: Monsieur JACQUET David, Madame CHARON Yveline, Monsieur DAUDIN René, Madame CHEVOLOT Laurence, Monsieur DREUX Bruno, Madame MUGNER Céline, Madame MATTIA-TALBOT Myriam, Monsieur RICAULT François, Madame BLANVILLAIN Anita, Monsieur BAILLON Yannick, Madame ALBRECHT Carmen, Monsieur PEREIRA Rogério, Madame WIELGOSIK Aurore, Monsieur GUDIN Pascal, Madame HUGUET Catherine, Monsieur LE METTE Philippe, Madame CLEMENT Annick

Absent(es) excusé(es): Monsieur GUYON Laurent (donne pouvoir à Monsieur DREUX), Madame Rodeline CALIXTE.

Secrétaire de séance : Madame WIELGOSIK.

Les membres présents adoptent le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur le Maire annonce le décès de Madame METAYER, ancienne secrétaire de mairie. Les obsèques auront lieu le vendredi 13 janvier à 14h30 à l'église Saint Victor.

### 01) Création d'un plateau ralentisseur rue d'Orléans : demande de subvention

Monsieur le Maire propose aux élus d'installer un plateau ralentisseur au niveau de l'entrée du parking du cabinet médical car la vitesse des véhicules est excessive. Le montant des travaux s'élève à 47 018,14€ H.T.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- accepte le projet,
- approuve le plan de financement,
- sollicite une subvention auprès du Département dans le cadre du volet 3,
- sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

#### **02) Tarifs 2023**

## 1) Tarifs généraux

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **fixe** les tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 selon le tableau annexé à la présente délibération.

### 2) Tarifs cantine

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à la majorité (2 abstentions : Madame ALBRECHT & Monsieur RICAULT) des membres présents :

- **fixe** le tarif cantine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme suit :
- \* Repas enfant = 4,41€
- \* Repas adulte = 5,80€

# 03) Échange d'une parcelle

Dans le cadre de l'aménagement du futur lotissement Rue Paul LIGER, la commune souhaite faire un échange de parcelle avec la propriétaire de la parcelle n° A 1414 d'une superficie de 147 m² dans le prolongement du merlon actuel sur la RD 2020.

Par conséquent, la commune va échanger une partie de la parcelle A n°1417 pour une superficie de 147 m² et reprendre la parcelle n°A1414 en totalité d'une superficie de 147 m².

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve l'échange de parcelle.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cet échange.

### 04) Vente des anciens postes téléphoniques et du boitier IPBX

1) Rachat de matériel

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- autorise Monsieur le Maire à établir une facture d'un montant de 1 500€ (mille-cinq-cent euros) à l'attention d'UnifyTelecom correspondant au rachat de matériel téléphonique.
- accepte la sortie de l'actif du matériel.
  - 2) Frais de résiliation

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- autorise Monsieur le Maire à établir une facture d'un montant de 991,62€ (neuf-cent-quatre-vingt-onze euros et soixante-deux centimes) correspondant aux frais de résiliation du contrat HEXATEL.

### 05) Subvention exceptionnelle

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **décide** de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 340€ à l'association SHARK POKER CLUB.

#### 06) Service civique

Monsieur le Maire annonce l'arrivée prochaine d'un service civique en charge de la communication pour un contrat de 24h hebdomadaires à compter du 16 janvier 2023 pour une durée de 8 mois.

#### 07) Affaires diverses

- Reforestation : demande de subvention

Dans le cadre du CRST du Pays Loire Beauce, une enveloppe budgétaire est dédiée à la reforestation.

Monsieur le Maire propose de planter des arbres au niveau de la butte de la RD 2020, à la lagune d'Autroche ainsi qu'à la lagune de Neuville aux Bois.

Le projet de reforestation s'élève à 35 000 € H.T. subventionnable à hauteur de 80 % soit une subvention d'un montant de 28 400 €.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve ledit projet,
- sollicite une subvention auprès de la Région en lien avec le Pays Loire Beauce dans le cadre du CRST
  - Insee : population légale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 : 1998 habitants
  - Schéma de mobilité du Département : le département a décidé d'être en avant-poste concernant les liaisons douces (pistes cyclables). Le projet porte sur la liaison Artenay Saran.
  - CLIC : Centre Local d'information et de Coordination d'Epieds en Beauce

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **désigne** Madame Yveline CHARON comme représentante et Madame Myriam MATTIA-TALBOT sa suppléante au sein du CLIC.
  - Assemblées générales :

Tennis: vendredi 13 janvier à 18 h 30 Les ainés: jeudi 19 janvier à 15 h 00 Tir à l'arc: vendredi 20 janvier à 19 h 00 FNACA: samedi 21 janvier à 16 h 30 Judo: samedi 21 janvier à 17 h 30

- Dates à retenir :

Football compétition de futsal : compétition le week-end du 14 et 15 janvier

Master classe trompette : week- end du 14 et 15 janvier Vœux du maire à Radio vag : dimanche 22 janvier à 10h00

### Tour de table

#### Madame CHARON

Si vous repérez des chiens de catégorie non muselés, le signaler en mairie et en gendarmerie.

#### Madame CHEVOLOT

Bulletin municipal en cours de rédaction – il sera prêt pour fin janvier début février

## Monsieur LE METTE

La poubelle devant les WC publics n'a pas été installée

Celle-ci a été commandée, la pose va être faite dès réception.

Le caniveau rue de la Piscine n'a pas été réparé

➤ Le caniveau de la piscine doit avoir une nouvelle intervention. L'entreprise a été relancée pour réintervenir dans les meilleurs délais

Demande d'installation de plans de travail dans les salles de consultation par les docteurs Turpin et Huguet. Monsieur JACQUET retrace l'historique des demandes de travaux de la part des Dr TURPIN et HUGUET : lors du départ du Dr LE FLOHIC, le bureau a été refait à neuf.

Lors des travaux de réhabilitation, les médecins ont fait une demande pour que les peintures soient refaites. Aucune autre demande n'a été faite lors des précédentes réunions.

Les travaux se terminant prochainement, les médecins ont transmis un mail afin que des plans de travail soit posés.

Un retour a été fait aux médecins. La demande est favorable.

Nous ferons au mieux pour que la mise en place des plans de travail soit faite avant la fin des travaux dans le bâtiment existant. Monsieur le Maire a déjà transmis cette réponse favorable aux médecins concernés.

La commune d'Artenay a un agrément avec la Région afin que l'on soit labellisée pour avoir des médecins détachés. Par ce biais, la secrétaire médicale serait financée par la Région.

Une réunion de concertation avec les médecins doit avoir lieu prochainement pour voir si nous devons relancer la Région pour avoir un médecin salarié.

## Madame CLÉMENT

WC publics : A quelle date la gâche électrique sera installée ?

Monsieur JACQUET indique que les gâches électriques ont été commandées courant novembre. Le fournisseur a garanti une livraison pour fin janvier.

Monsieur le Maire indique que nous sommes en train de voir pour ouvrir les WC publics près du moulin en continu (sauf période hivernale pour la mise en hors gel).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00.